

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 31
Lundi 3 juillet 2017

Présents : M. Le Maire Jean-Louis VIGNON, Julien POUPON, Nathalie ABIVEN, Pascale DIVERRES CORRE, Bernard CORNEC, Hervé LE MENS, Rémi LE BERRE, Jeannine LE GALL, Annie MOAL, René RAUD, Katia KERZAON, Georges JEZEQUEL, Philippe MOULLEC, Karine MORVAN et Bernard LE CAHAREC.

Excusés : Laure LAUVERGEAT donne pouvoir à Jeannine LE GALL
Fabienne SIMON donne pouvoir à Karine MORVAN
Yvan BRISHOUAL donne pouvoir à Julien POUPON
Katia KERZAON donne pouvoir à Nathalie ABIVEN jusqu'à son arrivée

Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU
Secrétaire de séance : Rémi LE BERRE

Début de séance : 20h30

Le compte rendu n° 30 est approuvé à l'unanimité

1. Ouverture de postes d'avancement de grade d'adjoint technique principal

M. le Maire présente au conseil municipal la suppression et la création de postes pour adjoint technique principal de 2^{ème} classe au service scolaire ainsi que la suppression et la création de postes pour adjoint technique principal de 1^{ère} classe au service scolaire et au service technique.

Pour chaque agent, une délibération et un vote sont effectués :

- Patricia DIETSHY : 17 pour / 1 abstention
- Laurence NOEL : 13 pour / 3 abstentions / 2 contre
- Philippe SIMON : 18 pour

Arrivée de Katia KERZAON

2. Création de poste d'adjoint du patrimoine : bibliothèque

M. le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi d'adjoint du patrimoine, à temps complet, à raison de 8,75/35^{ème} par semaine pour assurer avec l'association le fonctionnement de la bibliothèque, à compter du 1^{er} décembre 2017.

Le temps de travail sera à partager avec la commune de Plouédern. Ce poste d'adjoint du patrimoine sera en lien avec les bénévoles de la bibliothèque de Saint-Urbain.

Le traitement sera calculé en fonction de l'indice brut minima 347 et limité à l'indice terminal du grade en fonction de l'expérience professionnelle reconnue.

Vote à l'unanimité

3. Admission en non-valeur : budgets commune et eau

M. le Maire informe le conseil municipal que des taxes et produits irrécouvrables ont été constatés par la trésorerie de Daoulas, malgré les procédures employées.

Il convient, pour régulariser la situation budgétaire de la commune, de les admettre ou non.

Il s'agit des factures d'eau pour un montant de 379,07 € et de factures communales d'un montant de 105,98 €.

Vote à l'unanimité

4. Effacement de réseaux : rue de Pen an Dorguen

Dans le cadre du projet d'effacement de réseaux rue de Pen an Dorguen, une convention doit être signée entre le SDEF (Syndicat Départemental d'Électricité du Finistère) et la commune de Saint-Urbain, afin de fixer le montant du fonds de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

L'estimation des dépenses se monte à 142 000 € HT.

Le financement du SDEF est de 100 000 €.

La fibre optique étant de compétence communautaire, la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas prendra à sa charge les frais de réseaux de télécommunication.

La charge communale sera de 23 000 €.

Les travaux sur le réseau de communications électroniques sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la commune. Une convention sera donc réalisée afin de permettre l'intervention du SDEF pour la globalité de l'opération d'enfouissement des réseaux.

Vote à l'unanimité

5. Régularisation bordure de voie route de Créac'h Balbé

M. le Maire présente au conseil municipal la régularisation d'une bordure de route. Cela représente une surface de 7,60 m² et 15,50 m².

Vote à l'unanimité

6. Subvention exceptionnelle 10 ans NATURVAN

L'association NATURVAN sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle. Cette subvention permettra de réaliser diverses manifestations lors des 10 ans de l'association. Une subvention de 200 € est proposée.

Vote à l'unanimité

7. Modification du règlement du relevé d'eau

Julien POUPON présente au conseil municipal quelques modifications ou compléments à apporter au règlement du service d'eau de la commune.

Vote à l'unanimité

8. Plan communal de sauvegarde

M. le Maire informe le conseil municipal que le Plan communal de sauvegarde de la commune est réalisé. Ce plan est un outil qui permet de gérer des situations de crise à l'échelle communale. Ce plan a été validé par les services de l'Etat.

Vote à l'unanimité

9. Questions diverses

M. le Maire signale qu'une réunion publique du PLU intercommunal a eu lieu à Saint-Urbain le 29 juin 2017.

10. Parole aux élus

Julien Poupon :

- Le plan de la commune est finalisé et sera distribué à tous les habitants de la commune.
- Les travaux de la garderie sont en cours.

Hervé Le Mens :

- Le désherbeur mécanique sera présenté aux élus.
- Le défibrillateur est installé à l'entrée de la mairie et la formation a été réalisée.
- Le changement des pompes au captage a eu lieu.
- Les travaux à l'école et à l'église sont en cours. Les travaux du hangar municipal vont démarrer le 15 septembre.

René Raud :

- L'étude patrimoniale du réseau d'eau a été réalisée par Eau du Ponant.
- Un projet d'arrêt de bus, voie romaine, est en cours de réflexion.

Nathalie Abiven :

- Un bilan du SIVURIC sera envoyé aux élus pour information.

Pascale Diverres-Corre :

- Un bilan des TAP est présenté au conseil municipal ainsi qu'un questionnaire de satisfaction qui a été réalisé auprès des parents.
- Prévision d'effectifs pour l'année scolaire 2017-2018 : 76 enfants en maternelle et 119 en primaire.

Katia Kerzaon présente sa démission à ce dernier conseil municipal, en raison de son déménagement. Elle remercie l'ensemble de l'équipe municipale.

Georges Jézéquel s'inquiète de savoir si les employés de l'EHPAD sont informés de la situation.

Jeannine Le Gall souhaite la création d'une commission culturelle au sein du conseil municipal.

Prochain conseil : mardi 5 septembre 2017 à 20h30

Après avoir donné la parole au public présent, M. le Maire clôt la séance.